

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Auvergne-
Rhône-Alpes et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud-Est

Décision n° 20006 du 2 mai 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est

NOR : INTJ2211675S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 55155 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130624S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2022 :

Martinet	Patrick	NIGEND : 163 049
-----------------	---------	------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2022 :

Manzoni	Christophe	NIGEND : 193 377
----------------	------------	------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2022 :

Claudin	Guillaume	NIGEND : 326 164
Nicolézeau	Jean-Gabriel	NIGEND : 315 440
Larribau-Lavigne	Antony	NIGEND : 310 633

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2022 :

Balsan	Wilfried	NIGEND : 216 760
Réal	Killian	NIGEND : 370 508
Coucaud	Tom	NIGEND : 353 065
Dussert	Sébastien	NIGEND : 362 881
Legrand	Yann	NIGEND : 363 070
Romeyer	Benjamin	NIGEND : 373 300
Gransard	Clément	NIGEND : 362 397
Nicaud	David	NIGEND : 193 100
Heu	Jean	NIGEND : 235 261
Eudier	Alexandre	NIGEND : 207 795
Richard	Julien	NIGEND : 231 785

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2022.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
d'Auvergne-Rhône-Alpes
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Est,
L. Tavel*